



Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- Mme Sylviane Gindrat, à Mase, pour la modification du projet autorisé le 07.12.17 sur la parcelle n° 3683, folio n° 1, au lieu-dit *Les Doudes*, à Mase, zone extensive du village (DSII) 0.6, coordonnées 2'599'317 / 1'116'036

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 30 novembre 2018